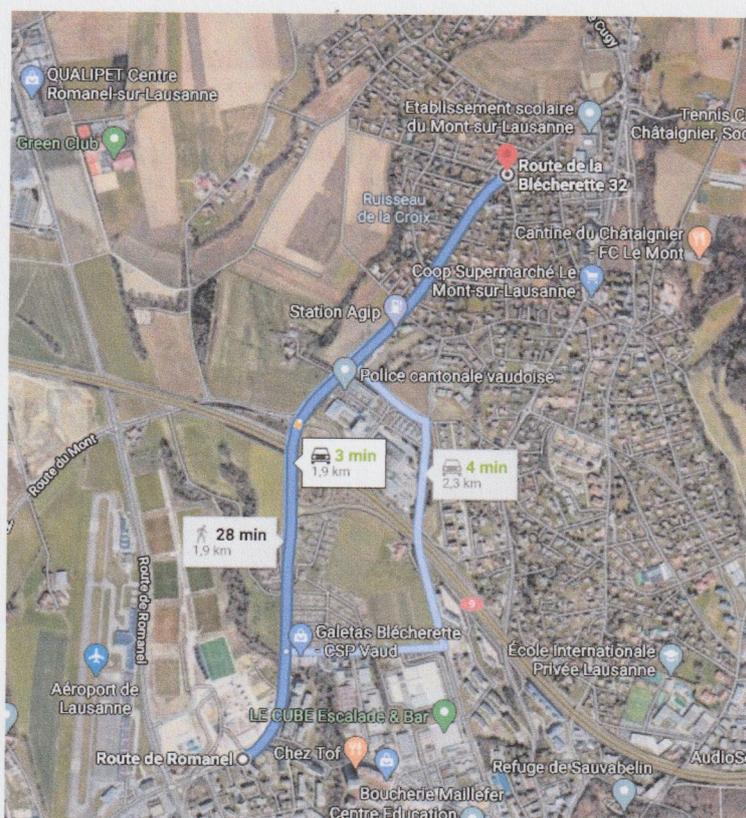


## Postulat – Pour un accès piéton à l’Ouest de la Commune

La pandémie de COVID-19 a permis à chacun d’explorer les chemins piétonniers et l’accessibilité en vélo autour de chez lui. Or dans la commune du Mont-sur-Lausanne, toute une partie du territoire reste inaccessible à la mobilité douce. En effet, **1.9 km** séparent au sud le dernier passage piéton situé sur la Commune de Lausanne à la route du Châtelard en face du nouveau stade de la Tuilière du premier passage piéton au nord sur la route de la Blécherette à hauteur du collège du Mottier. Ainsi, si vous débouchez du chemin de la Lanterne, et vous souhaitez vous rendre par exemple au kiosque à fruits de la famille Henny, ou vous promener en direction de la Viane, vous avez le choix entre risquer votre vie en traversant la route sans passage piéton, ou alors faire un détour de 2 km. Si de plus vous êtes accompagnés d’enfants à vélo, l’entreprise n’a vraiment rien d’une promenade du dimanche.



Alors bien sûr, on nous répondra que la Commune y a déjà réfléchi, que c’est axe est en effet depuis longtemps identifié comme non-conforme (cf. Stratégie vélo du SDNL) et que cela fait partie des mesures prévues à moyen terme, mais que cela nécessite des travaux importants car il faut réfléchir à toute la route de la Blécherette, en collaboration avec le canton. Soit. En effet, ce tronçon demande réflexion.

Mais en attendant, ne pourrait-on pas prévoir un ou deux passages piétons permettant aux piétons, aux joggeurs et aux cyclistes en culotte courte de rejoindre l’Ouest de la Commune en toute sécurité, en particulier dans un contexte où les distractions vont continuer à être rares pendant de nombreux mois ? Cela permettrait de plus de mieux répartir les

promeneuses et promeneurs sur les chemins agricoles de la Commune. Le passage piéton sur la route de Lausanne devant la banque Raiffeisen a pu être fait très rapidement. Pourquoi n'en serait-il pas de même sur la route de la Blécherette ?

En conséquence, les postulants demandent à la Municipalité d'étudier l'opportunité de passages piétons supplémentaires sur la route de la Blécherette et/ou sur la route du Châtelard.

Le Mont-sur-Lausanne, le 23 août 2020.

Pour les postulants,

Yolanda Müller Chabloz

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Yolanda Müller Chabloz', is written over the typed name.